



H A R L A Y
A V O C A T S



Communiqué de presse
septembre 2026

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ PRIMO DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 8 MILLIONS DE DOLLARS

Primo, société francilienne éditant une plateforme IA de gestion informatique, réalise une levée de fonds de 8 M\$ destinée à accélérer son déploiement en Europe et en Amérique du Nord.

Fondée en 2022 par **Martin Pannier**, **Antoine de Mereuil** et **Nicolas Nallet**, **Primo** développe une plateforme IA centralisant la gestion du parc informatique, des logiciels SaaS, des identités et du support IT des entreprises. **Primo** a déjà démontré la fiabilité de sa solution auprès de plus de 400 entreprises en Europe et en Amérique du Nord, pour un ARR d'environ 4 M\$.

Dans un contexte d'adoption croissante de l'IA dans la gestion des systèmes d'information, **Primo** ambitionne de s'imposer comme la solution de référence en Europe face aux acteurs américains du secteur.

Cette levée de fonds de 8 M\$ a été réalisée auprès de l'ensemble des investisseurs historiques de **Primo**, l'allemand **Global Founders Capital**, l'américain **Headline**, ainsi que plusieurs business angels, qui ont renouvelé leur confiance. Cette levée financera le renforcement du déploiement commercial de **Primo** en Europe.

Primo a pour objectif de s'implanter aux États-Unis d'ici 2027, et de poursuivre son développement sur les marchés internationaux.

Thibault Chareton (associé) a conseillé la société **Primo** dans le cadre de cette levée de fonds.

JONES DAY (Jeremy Noël) a conseillé une partie des investisseurs.

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton, intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.



H A R L A Y
A V O C A T S

Pour plus d'informations, veuillez contacter
Thibault Chareton : tchareton@harlaylaw.com

www.harlaylaw.com | 83 boulevard Haussmann - 75008 Paris